

Le trait d'union

Bulletin d'information d'Asnières-sur-Oise
Asnières - Royaumont - Baillon
Novembre 2014 - N°82

"Centenaire de 1914"
**ASNIÈRES
AU COEUR
DE L'HISTOIRE**



ASNIÈRES-SUR-OISE
entre Nature et Histoire



■ Asnières & Vous (P.4-7)



Infos mairie / Le courrier des lecteurs / Racines d'avenir / Rencontre avec Florent PICOULEAU / Nos Atouts / LecTUres

■ L'AcTU des Assos' (P.8-9)



Le Forum des Associations / Festi'Rando / Risettes et Galipettes / La Brocante de Baillon / Rassemblement des Mécaniques Anciennes / Barbecue du Club Senior

■ Jeunesse & Sport (P.10-11)



Du changement pour les enfants / Les Nouvelles Activités Péri-éducatives (NAP) / Des questions aux concernés / Un futur encourageant

■ Le dossier du TU : 1914 (P.14-17)



Asnières à l'aube du conflit / Asnières, un village de l'arrière / L'incroyable destin de deux Asniérois / Les traces indélébiles : les monuments aux morts

■ Communication (P.18-19)



Ca bouge à la com' / Entretien avec le nouveau Chargé de Communication / Du nouveau !

■ L'AcTU des commissions (P.20-21)



Instruction des autorisations d'urbanisme / Démarches courantes en urbanisme / La présentation de la «Participation Citoyenne» / Nouveaux travaux / Les nouveaux bacheliers

■ Agenda d'automne (P.22-23)



Oui, vous y étiez !



Germaine LEDEME
germaine.ledeme@ville-asnieres-sur-oise.fr



Philippe MARCOT
philippe.marcot@ville-asnieres-sur-oise.fr



Philippe MARCOT
philippe.marcot@ville-asnieres-sur-oise.fr

Le billet de la Rédaction

Nous sommes dans une évolution constante de la formule de votre « magazine » pour ce 82^e numéro. En plus des quelques changements graphiques, le journal est essentiellement axé sur le Centenaire de la Première Guerre Mondiale. Celui-ci regorge d'anecdotes et d'histoires (avec un grand et un petit «H») qui, nous l'espérons, vous plairont et vous permettront d'en apprendre plus sur le village. Outre votre désormais habituel « Racines d'Avenir » et dans un souci constant d'être au plus proche de vous, nous vous proposons des portraits et interviews sur les Nouvelles Activités Péri-éducatives et sur la Communication. Nous vous souhaitons une agréable lecture.





Madame, Monsieur,

Il y a cent ans, le monde basculait dans la Première Guerre Mondiale. Les habitants en âge d'être mobilisés partirent au front. Pour la commémoration de cet événement, nous vous proposons un dossier complet sur la vie de deux Asniérois durant l'année 1914.

Pour en revenir au présent, je tiens à féliciter les 23 bacheliers de notre commune et remercier Monsieur GARCIA, proviseur du lycée de Luzarches. Pour la deuxième fois, il a associé les municipalités à la remise du diplôme du baccalauréat. C'est en effet le 4 octobre 2014 au lycée de Luzarches que j'ai eu le plaisir et l'honneur, avec Paule LAMOTTE, maire adjointe, de remettre le diplôme aux lauréats de notre commune. Je souhaite à tous ces nouveaux et heureux bacheliers de réussir leurs études supérieures.

Concernant la friche Vulli, je vous confirme, comme annoncé dans notre Trait d'Union du mois de mai dernier, que la commune et l'établissement public foncier du Val d'Oise (EPFVO) ont co-signé le 6 juin une promesse de vente avec le promoteur Nexity. Le programme immobilier sera composé d'une part de 120 logements, dont 30 % de logements sociaux, et d'autre part de 1700 m² de locaux commerciaux, artisanaux et communaux. Le projet d'aménagement a été présenté le 19 septembre à Monsieur BELLON, Architecte des Bâtiments de France (ABF) et à la Direction Départementale des Territoires (DDT). L'EPFVO et le Président de la Communauté de Communes Carnelle Pays de France ont également participé à cette réunion. Lors de la présentation, Monsieur BELLON nous a apporté ses conseils sur le projet et sa demande de conservation du mur de clôture et de certaines perspectives de vues de l'ancienne usine ainsi que le mixage d'une architecture contemporaine et traditionnelle pour la partie d'habitat individuel. C'est donc sur ces bases que le promoteur et l'architecte du projet travaillent maintenant avec l'objectif d'un dépôt de permis de construire courant décembre 2014.

Enfin, s'agissant de la sécurité des biens et des personnes et contre les cambriolages, nous avons proposé dans notre programme la mise en place du dispositif « Participation Citoyenne » animé par des voisins vigilants. Après l'approbation du Conseil Municipal, la signature le 11 juin du protocole entre le Préfet du Val d'Oise, le colonel commandant le groupement de gendarmerie départementale du Val d'Oise et la commune, une réunion publique s'est tenue en mairie le 26 septembre. Le dispositif a alors été présenté à la population par le lieutenant PIPART, commandant du groupement de gendarmerie et un appel a été lancé aux personnes volontaires pour participer à la création d'une chaîne de vigilance. Toutes les personnes intéressées peuvent contacter la mairie pour obtenir des renseignements et/ou adhérer à ce dispositif.

Comme vous pouvez le constater, l'équipe en qui vous avez placé votre confiance est au travail et s'attache, bien que contrainte sur le plan organisationnel et financier, à mettre en œuvre le programme pour lequel elle a été élue.

Je vous souhaite un excellent automne 2014
Krieguer



MAIRIE D'ASNIERES-SUR-OISE

20 rue d'Aval Eau
95270 ASNIERES-SUR-OISE
01 30 35 41 41 / 01 30 35 45 41

Horaires d'ouverture :

Lundi : 8h30 - 12h
Mardi : 16h30 - 19h
Mercredi : 8h30 - 12h
Jeudi : Fermeture au public
Vendredi : 8h30 - 12h
Samedi : 8h30 - 12h

Etat civil

NAISSANCES

04/07/2014 - Célia LASSALLE
08/07/2014 - Nolan BOINET
12/07/2014 - Aglaë DEMELIN

MARIAGE

12/07 - Alain ROUBIAN & Sandra CHEVALIER
26/07 - Thomas PANARIN & Sarah BRETON
02/08 - Romain BILDE & Tessa KARDOES
13/09 - Jean-François JAFFREDO
& Fabienne SCIMECA
13/09 - Benoit DEBUISELLE
& Perrine DANIEL
04/10 - Nicolas REY & Stéphanie LE MAÎTRE
04/10 - Bertrand PILLET & Ouzna BOUKHARI

DECES

01/08/2014 : Andrée PALIX
22/09/2014 : Hervé LEBRUN
10/10/2014 : Jean-Pierre GROMENIL

Directeur de la publication : Claude KRIEQUER
Rédacteur en chef : Philippe MARCOIT
Rédacteur en chef adjoint : Julien HASCOËT
Assistant de rédaction : Jean-Michel BUFFET
Graphisme et mise en page : Julien HASCOËT
Ont contribué à ce numéro : Florent PICOULEAU,
Carine LECOANET, Anne GIBERT, Henri POIRIER,
l'Office de Tourisme, Germaine LEDEME, Audrey
CLAISEN-BARTHELEMY, Elodie DIJOUX, Philippe
LE CERF, l'association Codérando 95, les écoles
Blanche de Castille et du Bois Bonnet.
Photos : Julien HASCOËT, Codérando 95, école
Blanche de Castille, l'Office de Tourisme.
Toutes les illustrations et photos sont soumises à
autorisation de reproduction.
Edition : Mairie d'Asnières-sur-Oise, 20 rue d'Aval
Eau, 95270 Asnières-sur-Oise.
Tirage : 1350 exemplaires.
Impression : Editgraph, route départementale 316,
95270 Chaumontel - 452706732 R.C.S. PON-
TOISE.
Contactez-nous : communication@ville-asnieres-sur-oise.fr
Téléphone : 01 30 35 41 41 / 06 85 86 94 69.

Le courrier des lecteurs

Nous continuons notre travail amorcé dans le journal précédent et nous vous proposons à nouveau de répondre aux interrogations que vous nous envoyez par courrier ou par mail.

Je ne comprends pas la pose de ces nouveaux panneaux « stop » rue de Toutedville, il n'y a aucun croisement et on se demande à quoi ils peuvent bien servir ? Pour une sortie de parking ?

Mme B.

Effectivement, ces panneaux « stop » ne font pas l'unanimité auprès des habitants. Il est aussi exact qu'ils peuvent apparaître incongrus aux vues de l'architecture de la route, il n'y a aucun croisement, juste une sortie de

parking et de résidence. Néanmoins, l'installation de ces panneaux a été décidée pour des raisons de sécurité lors d'une réunion de riverains. La rue de Toutedville fait partie des axes de la commune où les voitures roulent malheureusement beaucoup trop vite. Aussi, pour la sécurité des citoyens et particulièrement celle des collégiens qui empruntent tous les jours cette voie pour se rendre à l'arrêt de bus, il fallait absolument limiter la vitesse des véhicules. Dans ce cas, pourquoi ne pas installer un « dos d'âne » nous demanderez-vous ? Tout simplement pour des questions de nuisances sonores. Il faut savoir qu'une voiture qui traverse ce genre de ralentisseur provoque un bruit sourd qui résonne dans les habitations avoisinantes, d'où l'option des panneaux « stop ».



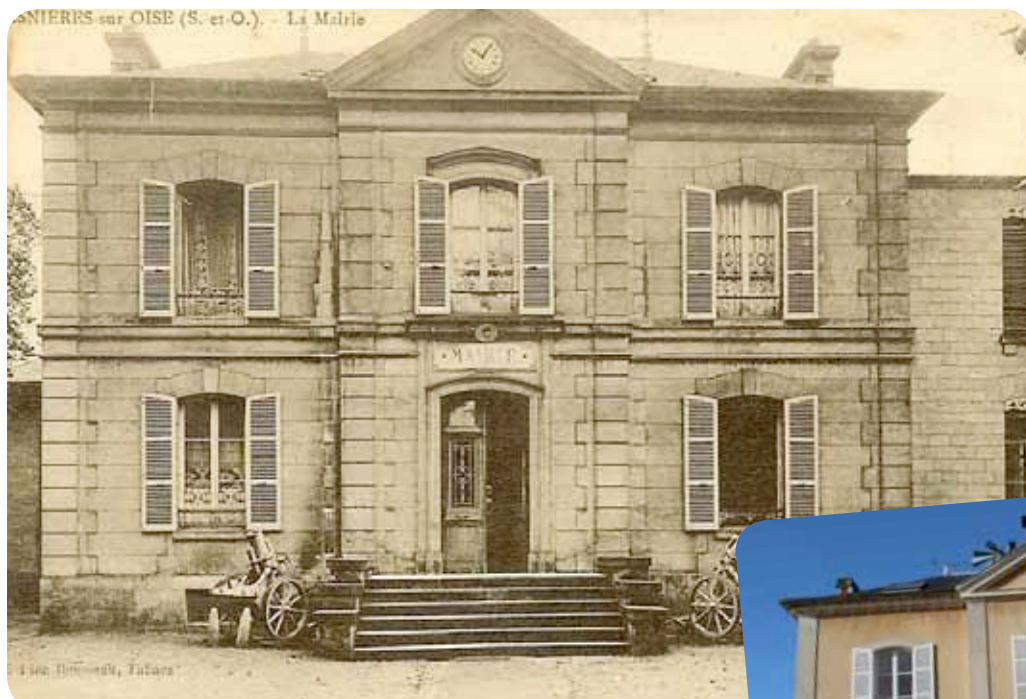
Il devient impossible de se garer dans le parking rue de Toutedville sans que ma voiture se fasse régulièrement vandaliser. Que faites-vous pour que cela change ?

Mme. V

De nombreux signalements nous sont parvenus concernant les dégradations sur ce parking. Cela est aussi désolant qu'inacceptable. Le 26 septembre dernier une réunion publique d'information concernant « la participation citoyenne » s'est tenue afin de créer une chaîne de vigilance entre des référents de quartiers et les forces de l'ordre. Ce dispositif est mis en place et aidera au bon règlement de ces agissements. Par ailleurs, un éclairage sera mis en place. Nous avons d'ores et déjà demandé à la police municipale de faire des rondes plus régulières, les gendarmes sont informés et la piste de la vidéo-protection reste envisagée.

Vous souhaitez nous écrire et que le Trait d'Union vous réponde ? Envoyez-nous vos commentaires par mail à l'adresse dédiée : communication@ville-asnieres-sur-oise.fr ou en déposant un courrier en mairie.

RACINES D'AVENIR



Retrouvez dans chaque numéro du Trait d'Union, le lien entre le passé de notre commune et son avenir. C'est à cela que sert l'histoire, nous permettre de mieux construire l'avenir. Ce sont nos racines communes.



Les trophées de guerre

C'est une photo étonnante que vous propose ce 82ème Trait d'Union. Emplie d'histoire et d'une anecdote incroyable, cette image datant des années vingt pourrait paraître banale. Elle cache en réalité une étonnante histoire de trophée, à cheval entre les deux Guerres Mondiales.

La bâtisse ressemble peu ou prou à l'édifice que nous connaissons aujourd'hui. Peu de changements pour la Mairie d'Asnières-sur-Oise depuis le début du siècle. On peut noter la présence de pierres apparentes ainsi que le début de la construction de l'extension (sur la droite de la photo).

Les volets blancs sont les mêmes qu'en 1921, à ceci près qu'ils sont ouverts sur la carte postale, comme peuvent l'être les quelques fenêtres et la porte d'entrée. C'est une photo étonnante, nous montrant une mairie « en courant d'air », on se demande s'il y a quelqu'un dans les parages !

Le détail important sur cette carte postale, c'est la présence de deux « canons » situés de part et d'autre de l'escalier. Ce sont en réalité des « Minenwerfers », des mortiers allemands datant de la Première Guerre Mondiale. Ces lance-mines de 75 mm étaient capable de tirer des projectiles explosifs de 4,5 kg jusqu'à 1000 mètres de distance.

Mais qu'est-ce qu'un mortier pouvait bien faire à Asnières ? Il n'était pas rare à la sortie de la Première Guerre Mondiale, que des communes fassent des demandes de trophées de

guerre auprès de l'État Français. C'est ce que fit le Maire de l'époque. Une demande fut envoyée pour faire l'acquisition de deux Minenwerfers qui arrivèrent en terre asniéroise en 1921. Une façon pour l'époque de commémorer les soldats du village tombés pour la Patrie. Aujourd'hui encore, à l'heure du Centenaire de cet événement marquant, la Commune d'Asnières-sur-Oise continue de rendre hommage à ces vaillants hommes. Le 2 août dernier, l'appel à la mobilisation générale a été commémoré. Le 11 octobre, le concert de Marie-Hélène FERY a participé au devoir de mémoire par son spectacle « 14-18 en chanson ».

Mais alors pourquoi n'y sont-ils plus aujourd'hui ?

Ces trophées ne restèrent au final qu'une petite vingtaine d'années dans la cour de la Mairie. En 1939, la deuxième Guerre Mondiale éclata et le village finit par être occupé par les Allemands quelques mois plus tard. Les deux mortiers furent repris par les Nazis et utilisés sur les champs de bataille pour une seconde guerre. On ne revit plus jamais ces deux lance-mines à Asnières.



RENCONTRE AVEC

Florent PICOULEAU, un passionné d'Histoire(s)

C'est le portrait d'un habitant se consacrant à une activité remarquable que nous vous proposons pour ce TU d'automne. Un féru d'histoire, qui voit sa vie tournée autour de la Grande Guerre.

« Je m'appelle Florent, j'ai 43 ans, je vis à Asnières-sur-Oise depuis 2000. Je suis marié et j'ai deux fils, Loévan, le cadet et Erwan, l'aîné qui est conseiller municipal jeune. Je suis à la commission de la Caisse des Écoles et j'ai été élu parent d'élèves. Professionnellement, je travaille au château de Chantilly en tant que gérant d'une salle de lecture située dans la bibliothèque du bâtiment ».

Côté loisirs, outre l'amour qu'il porte à la nature, le VTT et les balades, Florent a une véritable fascination pour la Première Guerre Mondiale.

Une passion qui l'a d'ailleurs amené à faire partie d'une association historique située à Noyon, dans l'Oise : « Patrimoine de la Grande Guerre ».

Cette structure est chargée de remettre en état des lieux de la région du Noyonnais touchée par la Première Guerre Mondiale. Mais cette véritable obsession va bien au-delà et nous tenons à en savoir plus. « Comment arrive-t-on à être fou de cette période historique ? » demande-t-il en souriant. « Outre la fascination

que je portais à mon grand-père qui avait vécu ce drame, un des moments déterminants a été lorsque j'avais 13 ans. J'étais dans une maison familiale et je suis descendu à la cave où personne n'allait. J'y ai trouvé un vieux journal détrempé traitant de 14-18 appelé « Le Miroir ». Je l'ai fait sécher, et j'ai tourné les pages les unes derrière les autres sans jamais m'arrêter... Par la suite, j'ai trouvé la collection complète de ces journaux dans une brocante et c'est ainsi que tout a commencé... Ce qui m'a définitivement ancré là-dedans, c'est un livre sorti dans les années 90 « Paroles de Poilus » de Jean-Pierre GUENO (Retrouvez la chronique page 7). C'était vraiment la révélation ! Pour être honnête, les armes ou la guerre en elle-même ne m'ont jamais intéressé, ce qui m'a toujours fasciné, ce sont les hommes. Savoir, comprendre et ressentir comment des êtres humains peuvent traverser un tel cataclysme. Et ce qui est fou, c'est que même du côté de la famille de ma femme, j'ai réussi à retrouver des reliques de cette période : les carnets que tenait son grand-père au jour le jour durant la guerre alors qu'il n'était encore qu'un enfant ! Ce que j'y ai trouvé dedans était fascinant. Pour situer le contexte, il faut savoir qu'à cette époque, lorsque les Allemands avançaient sur le territoire, ils faisaient prisonniers ceux qu'on appelait alors les notables des communes : le maire, l'instituteur, le curé etc... Le but était de faire des exemples afin d'éviter les révoltes et les éventuelles résistances. Il s'avère que le père du grand-père de ma femme était instituteur dans une ville de l'Oise et qu'il a fait partie de ces déportés dans des camps de travail en Allemagne. Il est mort du typhus en 1915 et j'ai d'ailleurs retrouvé la dernière lettre qu'il a envoyée à sa femme juste avant de mourir...»

À croire que sa vie tout entière tourne autour de « 14 ». Florent PICOULEAU a été un grand artisan à la création du dossier que vous retrouverez page 12. Une vie qu'il consacre à ces hommes et ces femmes qui ont vécu cette tragédie, en tentant de prolonger leur vie mémorielle aussi longtemps que possible.



NOS ATOUTS

L'actualité d'ici et d'ailleurs par l'Office de Tourisme

Petite revue photographique des événements organisés par l'Office de Tourisme, ainsi que ses bonnes adresses pour vivre le Centenaire de 1914 dans le département.



De gauche à droite : Conférence de Jean Lahousse sur la ferme de Persan / Journées européennes du patrimoine : Rallye du Patrimoine / Peintres sur le Motif

Le Centenaire aux alentours

Voici les quelques expositions sélectionnées par l'Office de Tourisme d'Asnières-sur-Oise.

Du 9 novembre au 22 février : Musée Tavet-Delacour de Pontoise - A l'aide de documents inédits d'archives publiques, familiales, associatives, mais aussi d'objets prêtés par de nombreux particuliers, cette exposition retracera à la fois la vie à l'arrière à Pontoise et le quotidien des soldats combattant au front. (Entrée : 4€ / Gratuit - 12 ans / 01 30 38 02 40)

Samedi 15 novembre : Espace Rive Gauche de Mériel à 20h - Conférence, projection et débat par Alain Ruhlmann sur les causes de la Guerre, le début du conflit jusqu'à la guerre des tranchées. (Gratuit / 01 34 21 50 77)

Du 17 au 28 novembre : Archives départementales du 95 - Présentation de l'organisation de la fortification en forêt de Montmorency à partir de documents d'archives, de prospections pédestres et aériennes par procédé laser. (Gratuit / 01 34 25 36 75)

Présidente de l'Office de Tourisme
Martine CLEMENT
17 rue Pierre Brossolette
01 34 68 09 90 / otarb@orange.fr

Lectures

«Paroles de Poilus» est la sélection du TU pour ce numéro, un livre poignant qui rend hommage aux combattants de la guerre de 1914-1918, à travers plus de 120 lettres ou extraits de journaux intimes.

Le choix a été fait parmi 8 000 lettres envoyées par les auditeurs de Radio France. L'ouvrage redonne la parole aux soldats, afin que la dimension humaine des souffrances endurées soit transmise aux générations futures. Le livre s'articule autour des quatre saisons. Ce n'est ni un roman, ni une fiction, mais une série de correspondances qu'il est possible de lire séparément. Le destin des hommes en est le fil conducteur. Chaque auteur est introduit par une brève notice biographique. Tous, de confessions et d'horizons sociaux-professionnels différents, témoignent de l'absurdité du conflit. Au fil des pages, le lecteur prend conscience du quotidien, de la souffrance des corps et de celle des esprits, du déracinement et de l'incertitude du retour. Les lettres, fortement émotionnelles, nous plongent parfois dans l'indicible. Ce n'est pas une glorification de la guerre, mais la simple expression du réel et du vécu de quelques acteurs de ce conflit. Témoignant de l'humain, ce livre offre une incursion dans l'histoire de la Grande Guerre, en dehors de tout dogme militaire, ou de tout cours magistral sur le sujet.

Pour d'autres conseils, Françoise GRIMOUX, Présidente de l'Association «Les Amis de la Bibliothèque», vous donne rendez-vous à l'Espace Josette Jourde le mercredi (10h à 12h et 15h à 17h) et le samedi (10h30 à 12h).





Le TU de l'automne vous propose une rétrospective des événements associatifs qui se sont déroulés depuis la sortie de votre dernier journal.



Le Forum des Associations

Remise des palmes du bénévolat

Samedi 6 septembre était une journée consacrée aux associations ! Pas moins de 56 d'entre-elles se trouvaient sur le Forum pour présenter leurs activités et s'occuper des inscriptions.

Du football au cinéma en passant par la chorale, il y en avait pour tous les goûts. Le point d'orgue de ce samedi, a sans nul doute eu lieu à la mi-journée durant les remises des palmes du bénévolat.

Cette année, deux pêcheurs étaient à l'honneur : Eric MENVEUX et Bernard CARRIER, respectivement décorés des palmes d'argent et d'or.

C'est Hervé WINDELS, ancien premier adjoint, qui a rappelé le parcours admirable de ces deux hommes récompensés. On pourrait citer notamment les 20 années en tant que membre du comité départemental des pêcheurs de compétition pour M. MENVEUX ou encore la fondation de l'Amicale des Pêcheurs de la Thève et de l'Ysieux pour M. CARRIER.



Codérando 95

Festi'Rando en Val d'Oise

C'est plus d'un millier de randonneurs qui s'était donné rendez-vous pour profiter de la diversité du territoire de Carnelle-Pays de France sous un magnifique soleil. Les nombreuses activités ont ravi petits et grands, randonneurs solitaires ou en groupes, joggeurs... Au programme : Rando'Lib, Rando Challenge® Découverte, Marche nordique, Balade en famille...

Mail : cdrp95info@orange.fr / Téléphone : 01.30.35.81.82 / Site Web : <http://www.cdrp95.com/>



Risettes et Galipettes

Une vraie salle de motricité !

Grâce à la subvention de l'enveloppe parlementaire débloquée par le Monsieur le Député Axel PONIATOWSKI, l'association possède désormais une salle de motricité dans laquelle les enfants peuvent s'épanouir en toute quiétude !

Liste des Assistantes Maternelles

Vous avez toujours la possibilité de consulter la liste des Assistantes Maternelles de la commune en vous rendant en Mairie, ou en consultant le site dans la rubrique : *Enfance Jeunesse > Petite Enfance > Où faire garder son enfant ?*

Présidente : Carol ANDRADE / Mail : andrade.c@free.fr

Le Comité des Fêtes

La Brocante de Baillon

L'événement s'est déroulé le 7 septembre pour le plus grand plaisir des Asniérois !

C'est sous un beau soleil que chineurs et vendeurs d'un jour se sont côtoyés, quelques 60 exposants étaient de la partie pour une très belle journée. C'était également jour de fête, puisqu'on célébrait la Fête du Village « du coq à l'âne » avec expositions d'animaux et défilé des sonneurs. Monsieur le Député Axel PONIATOWSKI était également présent pour l'événement.

Président : Gérard RICHAUME / Président adjoint : François MOUSSOT / Trésorier Christian LACOSTE / Trésorière adjointe : Anne-Marie RICHAUME / Secrétaire : Michèle MORLET / Secrétaire adjointe : Marie-Hélène MOUSSOT / Tél : 06 75 66 75 96 / amg.richaume@orange.fr ; fetes.asnieres95@gmail.com



L'Amicale des Mécaniques Anciennes

12^e Rassemblement des Mécaniques Anciennes

Le dimanche 5 octobre, le Parc de Touthville s'est transformé en immense parking de véhicules anciens. 400 voitures, motos, tracteurs, camions étaient présents pour cette exposition en plein air. Un succès incontestable aux vues du nombre d'exposants, encore plus important que l'année précédente.

Animé par un groupe de musique country et un DJ pour l'ambiance musicale, les visiteurs ont pu admirer les Tractions, Ferrari, Minis et autres jolies calandres exposées pour l'occasion.

Président : Marcel Grimonprez / Trésorier : Marc Aupetit / Secrétaire : Virginie Fleurat
Mail : ama.asnieres95270@gmail.com



Le Club Senior

Le barbecue du Club

Judi 7 août à l'Espace Josette Jourde avait lieu le Barbecue du Club Senior. Un moment de bonne humeur et de convivialité au milieu de l'été.

Les activités de l'association

Que vous soyez adhérents ou non, vous avez toujours la possibilité de participer aux sorties proposées par le Club. Samedi 26 octobre était organisée une sortie au Cabaret avec de nombreux inscrits. Le Club Senior, ce sont aussi des activités diverses et variées : couture, après-midi jeux...

Vous êtes intéressés ? Et bien n'hésitez plus et rejoignez une association dynamique dans laquelle vous serez toujours très bien accueillis !

Présidente : Martine CLEMENT



Votre élu référent



Germaine LEDEME
Adjoint

Associations, commerce, tourisme, fêtes et cérémonies
germaine.ledeme@ville-asnieres-sur-oise.fr



DU CHANGEMENT POUR LES ENFANTS

Beaucoup de changements pour cette rentrée 2014. Le Trait d'Union vous propose une double page dédiée aux nouveaux rythmes scolaires.

Nouvelles Activités Péri-éducatives (NAP)

Ce fut un véritable casse-tête, tant dans sa préparation que dans sa réalisation. Au final, et après deux mois de pratique, le bilan est satisfaisant.

Après les diverses tergiversations du Ministère de l'Éducation Nationale et des changements de Ministres, les NAP ont finalement vu le jour à Asnières-sur-Oise. Ces activités non obligatoires pour les enfants, sont à la charge de la municipalité et se déroulent tous les vendredis après-midis entre 13h30 et 16h30. Elles sont encadrées par des animateurs déjà en poste ou recrutés pour l'occasion.

Peinture, arts plastiques, rallye, danse, initiation au football grâce au concours de l'OVA, mais aussi calligraphie et réalisation de diorama ont été proposés pour cette première période. Mêlant activités manuelles, sportives et culturelles, le programme se veut éclectique, alliant découverte et détente. Parmi les activités proposées en septembre signalons l'opération *Nettoyons la nature*. Créée pour impliquer les plus jeunes aux problématiques liées à la préservation de l'environnement, cette initiative nationale a pour la première fois été organisée dans le cadre des NAP. Les enfants se sont répartis à travers les cours des écoles,

l'Espace Josette Jourde, le bois Bonnet de Baillon et le parc de Touville pour ramasser papiers et détritrus en tout genre.

Votre élu référent



Philippe MARCOT
Adjoint
Communication, jeunesse & sports
philippe.marcot@ville-asnieres-sur-oise.fr



Initiation à la danse Country



Journée « Nettoyons la nature » à l'école d'Asnières et de Baillon

Questions aux concernées

Nous sommes allés sur le terrain durant l'opération « Nettoyons la Nature ». Nous avons rencontré Sarah et Colyne, deux jeunes élèves de CM2, ainsi que Stéphanie, une nouvelle animatrice. Nous leurs avons demandé leurs sentiments sur ces nouvelles activités.



Stéphanie

Bonjour, pouvez-vous vous présenter ?

Stéphanie : Je m'appelle Stéphanie TUBACHER, j'ai intégré l'équipe d'animation depuis le 1er septembre et je m'occupe de l'atelier calligraphie jusqu'en octobre.

Que pensez-vous de ces activités péri-éducatives proposées le vendredi après-midi ?

Stéphanie : Personnellement, je trouve que 3h c'est adapté pour proposer une activité complète et aller au fond des choses, 45 minutes ça aurait été vraiment trop court.

Concernant les NAP en elles-mêmes, je suis très partagée... Je vois clairement que les enfants sont fatigués, arrivés à la fin de semaine et qu'ils ne sont pas à 100% pour les activités que l'on propose.

Mais d'un autre côté, je suis heureuse de pouvoir proposer une activité nouvelle à ces enfants.

La calligraphie ce n'est pas quelque chose de forcément accessible à tous et je suis ravie de pouvoir transmettre cette passion.

Un futur encourageant

Les premiers retours de parents lors du conseil d'école sont positifs, une bonne chose pour l'avenir.

Pour la prochaine période, les enfants auront le plaisir de découvrir de nouvelles activités. Bien évidemment, des améliorations sont encore possibles et l'équipe d'animation dirigée par Virginie VENTIMIGLIA veillera à adapter au mieux ce nouveau rythme, afin qu'animateurs, enfants et parents y trouvent leur compte.



Sarah

Colyne

Bonjour Mesdemoiselles, pouvez-vous vous présenter ?

Colyne : Je m'appelle Colyne BOUCLY et je suis en CM2 à l'école Blanche de Castille.

Sarah : Je m'appelle Sarah BOUDISSA et je suis moi aussi en CM2 à Asnières.

Que pensez-vous des nouvelles activités que vous avez le vendredi après-midi ?

Colyne : Moi je trouve ça bien, ça nous permet de faire des choses que l'on n'avait jamais faites.

Sarah : On fait plein de choses et pas qu'en intérieur !

Si vous deviez choisir, vous préféreriez maintenant avec le mercredi travaillé et les activités le vendredi, ou comme c'était avant ?

Colyne : Je préfère comme c'est maintenant ! C'est bien plus intéressant, on fait plus de choses, plus d'activités.

Sarah : Moi, je préférerais avant. On pouvait au moins dormir le mercredi et on n'avait pas de cours. Et je me sens beaucoup plus fatiguée, arrivée à la fin de semaine.

L'école de Baillon propose chaque jour un florilège des « petites perles » des élèves du Bois Bonnet. Le TU vous propose quelques extraits :
 "Ma maman elle est gauchère de droite" / "Les enfants ont des ailes, les maîtresses leur apprennent à voler" (à suivre...)



fête Médiévale

ASNIÈRES-SUR-OISE
DIMANCHE 19 OCTOBRE 2014





ASNIÈRES À L'AUBE DU CONFLIT

A l'occasion du centenaire de la Première Guerre Mondiale, le Trait d'Union vous propose de faire un saut dans le passé et de revenir à Asnières en 1914.

Photo : Soldats recevant des décorations sur la place du village d'Asnières-sur-Oise.

Il y a tout juste 100 ans, quelques 95 Asniérois étaient appelés sous les drapeaux le 2 août afin de combattre l'armée allemande. 45 n'en reviendront jamais ou décéderont quelques temps après leur retour. La rédaction du Trait d'Union vous propose une rétrospective de ces 4 années de guerre au travers de 4 journaux qui sortiront chaque année jusqu'en 2018. Nous vous proposons pour ce numéro, l'année 1914 avec comme fil rouge, les incroyables histoires de deux Asniérois tombés la même année : Maurice LECOEUR et Albert THIEVRE.

Asnières, un village de l'arrière

Notre commune n'a subi aucun dommage. Elle n'a même jamais été sur la ligne de front. Alors quelle a été sa relation avec la Grande Guerre ?

La mobilisation a été générale et nationale. Asnières n'y a pas échappé. En ce chaud mois d'août 1914, les récoltes sont prometteuses. Depuis juin 1908, c'est M. César Jules BERTIN qui est Maire. L'homme, né dans le 9^e arrondissement de Paris le 1^{er} avril 1855, est rentier. Célibataire, il demeure avec sa domestique et cuisinière, Julie Louise Clémentine PLAISANT, au n°5 rue du Crocq. Il ne pensait certainement pas que son mandat inclurait une guerre !

Au dernier recensement de 1911, Asnières compte 1172 habitants : 800 à Asnières, 274 à Baillon, 76 à Royau-mont, 5 aux Remises, et 17 au Rond de Chantilly. Les 359 ménages, constitués de 1136 Français et de 36 étrangers,

sont répartis dans 252 maisons. Le village est rural, mais aussi industriel. L'usine Derolland-Delacoste emploie, pour la transformation du caoutchouc brut, une main-d'œuvre abondante. Sur les 118 Asniérois mobilisés, 45 ne reviendront pas. Ils sont morts au combat, de maladie contractée en service, ou de blessures. Quelques-uns encore meurent après 1918 des séquelles de la guerre. Pour autant, ceux qui ne partent pas vivent la privation et le rationnement. Très vite le Maire doit répondre aux réquisitions imposées par les ministères. Asnières participe à l'effort de guerre. Durant tout le conflit, les élus asniérois dressent des listes. Le service de ravitaillement de l'armée demande à M. BERTIN les noms des cultivateurs et les surfaces en avoine qu'ils entretiennent. Une large partie des récoltes d'Asnières est désormais pour le compte de l'État. Des tableaux récapitulatifs, recensant les animaux à

viande et à lait sont méthodiquement tenus. Chaque propriétaire doit impérativement déclarer chevaux, poulains, ânes, mules et mulets. Dans les boucheries et les centres d'équarrissage, la peau des bêtes est mise de côté afin de répondre, dans une guerre qui s'éternise, aux besoins croissants en cuir pour l'armée. La paille, les pommes de terre, les haricots et la farine sont réquisitionnés dans des quantités strictes et définies. Les Asniérois doivent déclarer les graines et semences achetées à Survilliers, à Luzarches, ou encore à Viarmes chez le grainetier LÉGER. La main-d'œuvre manque aux champs. La commune doit aussi loger les soldats venus se reposer avant de repartir au front. Asnières est sur la route qui conduit sur les fronts du Nord et de l'Oise. Les caves des maisons, les granges, la fabrique Derolland-Delacoste, sont réquisitionnées. La commune vit à l'heure militaire !

Le nombre de soldats dépasse presque la capacité d'accueil du village. En 1917, les débitants adressent une lettre au préfet dans laquelle ils se plaignent du passage massif des troupes qui consomment énormément de café. Ils expliquent qu'avec les restrictions, ils ne peuvent répondre que très difficilement à la demande, et qu'en plus, le manque à gagner est certain. Le préfet leur refuse pourtant d'augmenter les rations de café.



L'usine Derolland-Delacoste

L'incroyable destin de deux Asniérois

Quinze Asniérois sont officiellement morts entre le 15 août et le 3 décembre 1914. Les plus jeunes avaient 22 ans, et le plus âgé, 30 ans. Certains étaient du village et d'autres étaient originaires du Pas-de-Calais, de l'Aveyron, du Loir-et-Cher, de la Meuse, ou encore de la Seine-et-Marne. Mais tous, par leur mariage ou par leur travail, étaient des enfants d'Asnières. Les présenter tous dans ce Trait d'Union n'est pas possible. La sélection a donc été motivée par les photographies et les documents encore existants. Pour l'année 1914, c'est d'abord Maurice LECOEUR, un soldat exemplaire, qui répondait le plus à ces critères.

NOM : LECOEUR

PRENOM : Maurice Eugène

Né à Asnières-sur-Oise le 19 avril 1889, au domicile de ses parents.

Blond / Yeux bleus / 1m68 / Sait lire, écrire et compter



En 1909, Maurice est jardinier, et il effectue son service militaire qui doit durer trois ans. Le 3 octobre 1910, il est incorporé au 148^e régiment d'infanterie sous le n°3030, comme soldat de 2^e classe. Au sortir de son service, le certificat de bonne conduite lui est accordé. Le 25 septembre 1912, il passe dans la disponibilité de l'armée active, puis dans la réserve le 1^{er} octobre de la même année. Il pense en avoir terminé avec ses obligations militaires...

Au deuxième jour de la mobilisation générale, le 3 août 1914, il est rappelé à la 8^e compagnie du 4^e régiment de marche de zouaves. Après les batailles du Nord et de la Marne, les Allemands tentent d'échapper à un blocus maritime allié en se lançant dans une course effrénée en direction de la mer du Nord. Quittant l'Aisne, le régiment de Maurice LECOEUR arrive le 29 octobre dans la région de Furnes, en Belgique. En soutien aux Anglais et aux Belges, il se positionne le 1^{er} novembre sur Ypres, par Ostvleteren, Crombeke et Poperinghe. Partout les zouaves se couvrent de gloire, notamment en s'engageant valeureusement en avant à

Veldhoeck. Le journal des marches et opérations du régiment permet d'appréhender les circonstances précises de la mort de Maurice LECOEUR : « ... pendant toute la journée, le tir de l'artillerie ennemi [...] fut extrêmement violent, démolissant les tranchées successivement et méthodiquement [...]. Le terrain excessivement friable ne résiste pas au choc et à chaque obus percutant, des mètres de tranchées s'écroulent... ». Le 7 novembre 1914, à 18h00, l'enfant d'Asnières meurt à Poperinghe. Il est inhumé tardivement dans le carré militaire du cimetière d'Asnières, probablement en 1922, son corps est d'abord transféré de son premier lieu d'inhumation, le 13 août 1920, au cimetière du Château de Poperinghe. Profondément endeuillé, le 16 janvier 1915, son père, Gustave LECOEUR, adresse une lettre au 4^e régiment de zouaves afin que lui soient restitués les objets personnels de son fils. Par arrêté ministériel du 9 juin 1923, la médaille militaire est décernée à Maurice. Elle s'accompagne d'une élogieuse citation : « Brave zouave ayant eu une belle attitude au feu ; tombé glorieusement le 7 novembre 1914 à Veldhoeck faisant vaillamment son devoir ». La croix de guerre avec étoile de bronze lui est attribuée, et la mention « Mort pour la France » accordée. Maurice LECOEUR avait 25 ans et était célibataire.



Devanture de l'épicerie d'Asnières

NOM : THIEVRE

PRENOM : Albert

Né le 17 septembre 1888

Chatain / Yeux gris / front bombé / 1m70

Sait lire, écrire et compter

Le deuxième soldat qui a retenu notre attention n'est pas un Asniérois de souche, mais d'adoption. En août 1914, Albert Eugène THIEVRE est installé sur la place du village depuis 7 mois, c'est l'épicier. Il est né chez ses parents, au numéro 19 quai de l'Apport Paris, à Corbeil (Essonne), le 17 juillet 1888.

En 1908, année de ses 20 ans, Alfred réside à Evry-Petit-Bourg, canton de Corbeil-Essonnes. Il exerce déjà la profession d'épicier. Inscrit sous le n°153 de la liste cantonale de Corbeil, il est incorporé le 8 octobre 1909 au 15^e bataillon de chasseurs à pied comme soldat de 2^{ème} classe, sous le matricule 939. Le 25 septembre 1910, Albert est nommé caporal, et le certificat de bonne conduite lui est accordé. Il est envoyé dans la disponibilité le 24

septembre 1911, puis versé dans la réserve de l'armée active le 1^{er} octobre de la même année. Il effectue une période d'exercices au 113^e régiment d'infanterie du 30 août au 21 septembre 1913. La guerre n'est certainement pas dans ses pensées !

Albert est installé comme épicerie sur la place d'Asnières depuis le 13 janvier 1914. Il a su apprécier la tranquillité du village et percevoir la possible prospérité de son commerce qu'assurerait la masse des ouvriers de l'usine Derolland. Aujourd'hui encore, il est courant de trouver d'anciennes cartes postales marquées édition Thièvre à Asnières-sur-Oise. Son avenir est donc tout tracé.

Mais, par décret de mobilisation générale, il rejoint le 113^e régiment d'infanterie le 3 août 1914. Du 20 au 26 août 1914, s'engage la phase terminale de la bataille des frontières le long de la Belgique et de l'Allemagne. Les Français sont chassés de la Sambre, de la forêt des Ardennes et du bassin lorrain. En août 1914, le 113^e régiment d'infanterie a quitté Saint-Mihiel (Meuse) pour la Belgique (Mangiennes, Longuyon, Signeulx). C'est dans ce contexte qu'Albert THIEVRE est tué le 22 août 1914 à Signeulx (Belgique). Comme tant d'autres, sous un soleil de plomb, épuisé par plusieurs jours de marche forcée, Albert connaît le feu. Dans

leur pantalon garance, les Français sont foudroyés par la puissance de l'artillerie allemande. Avec 27 000 tués ce seul jour, l'armée française connaît les heures les plus sanglantes de son histoire. Le journal des marches et opérations du 113^e régiment d'infanterie permet d'imaginer les dernières heures d'Albert. Le 21 août, « le 113^e forme une arrière-garde d'une colonne de division [...]. Itinéraire : Mangiennes, Saint-Laurent-sur-Othain, Longuyon Pont Ouest, Tellancourt, Saint-Pancre, Signeulx ». Le 22 août : « Le 113^e se porte à l'attaque du front Barranzey-Genneveau accompagné par un peloton du génie [...] et se porte à l'attaque sur le front indiqué vers 5h30. [...] La marche est gênée par un brouillard intense. Les unités se heurtent de suite aux positions allemandes. Le régiment se porte énergiquement à l'attaque après avoir tenté par deux fois l'assaut des premières tranchées, il se voit contraint vers 8h30 de se replier vers la sortie Nord et Nord Ouest de Signeulx. Il subit des pertes énormes [...] » (12 tués, 164 blessés et 803 disparus). Albert obtient la mention « Mort pour la France ». Son décès est officialisé le 23 mars 1920 par jugement rendu par le Tribunal de Pontoise, et transcrit à Asnières-sur-Oise, le 30 juin 1920. Dès le 23 mars 1916, le 113^e régiment d'infanterie adressait une lettre au maire pour lui préciser que le « [...] caporal THIEVRE est inhumé en fosse commune sur le territoire de la commune de Baranzey à Mussy la Ville (Belgique) [...] ». Albert avait 26 ans. En 1918, sa veuve tient encore l'épicerie de notre village.



Après la bataille de Baranzey en 1914.

Les traces indélébiles : les Monuments aux Morts

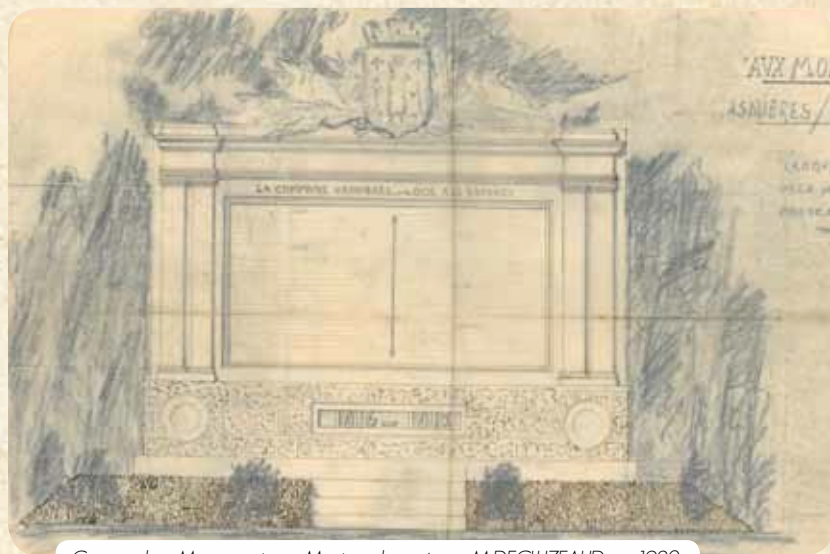
Du tragique contingent des mobilisés d'Asnières, 73 sont revenus. Certains estropiés, d'autres atteints de séquelles si lourdes qu'ils mourront quelques années plus tard, en 1919, 1920... Les gaz asphyxiants qu'ils avaient si souvent côtoyés dans les tranchées, aidés par la pandémie de grippe espagnole de 1918-1919, les tuent à retardement.

En 2014, année symbolique du centenaire, quelles sont les traces à Asnières-sur-Oise de cette histoire et de ces sacrifices humains ?

Le Monument aux Morts, face à la mairie, est certainement le témoignage le plus emblématique. Qui n'est jamais passé devant ? L'édifice est commandé par la municipalité le 6 août 1920. C'est l'œuvre du statuaire Marcel DECLUZEAUD. Un tableau de marbre porte, chronologiquement, les noms, l'âge, et le lieu

de décès des Poilus d'Asnières morts entre 1914 et 1919. Y ont été ajoutés ceux des Asniérois décédés au cours des conflits postérieurs. L'architecture, surmontée d'un motif décoratif aux armes de la commune, est en pierre de Saint-Maximin (carrières proches de Chantilly). Mais l'ensemble a un prix :

12 360 francs ! Un appel à souscription est donc lancé dans le village. Si la famille Derolland-Delacoste y répond généreusement, celles moins fortunées ne sont pas en reste. Le père de Maurice, M. Auguste LECOEUR, par exemple, fait partie des souscripteurs. Il verse 5 francs à plusieurs reprises. La plaque commémorative, placée à l'entrée de l'ancienne école de Baillon, fait écho au monument aux Morts d'Asnières. C'est le travail du même statuaire, exécuté pour la somme de 430 francs. Elle rend hommage à 13 soldats tombés pour la France, tous natifs ou habitants de ce paisible hameau de notre commune.



Croquis du « Monument aux Morts » dessiné par M. DECLUZEAUD en 1920

Mais le sacrifice se ressent encore plus en parcourant les allées des nécropoles d'Asnières et de Baillon. Tous les morts de la Grande Guerre n'y sont pas inhumés. Certains ont totalement disparu lors des combats. Pulvérisés par les obus, ils sont redevenus poussière bien avant l'heure, mêlant leur chair à la terre des combats. Mais ceux dont les familles ont souhaité et eu les moyens de faire revenir les corps auprès d'elles (le rapatriement était payant) sont encore là. Peu de tombes individuelles laissent aujourd'hui apercevoir l'identité et le portrait émaillé, quasiment effacé, d'un fier et jeune militaire. Un espace central, sorte de carré militaire modeste et non réglementaire, officialise le sacrifice de 8 soldats (5 de 1914-1918, dont Auguste LECOEUR, 2 de 1939-1945, et une place vacante).

Bien qu'Asnières-sur-Oise n'ait pas été un village martyr lors de la première guerre mondiale, les traces et les souvenirs de ce cataclysme sont omniprésents. Même si le temps les estompe des mémoires individuelles et collectives, il est certainement souhaitable, non pour glorifier la guerre, mais bien pour se souvenir des ravages qu'elle crée pour les pays et les hommes, que nous nous y attardions. C'est en cela que le devoir de mémoire, tant d'actualité, est important, et que le recueillement pacifique du 11 novembre doit être trans-générationnel.



L'actuel « Monument aux Morts » en face de la Mairie



ÇA BOUGE A LA COM'

De nombreux changements ont été opérés depuis plusieurs mois au niveau de la communication. L'occasion de faire la connaissance d'un nouvel agent.



Entretien avec le nouveau Chargé de Communication au sein de la Mairie

JH : Je m'appelle Julien HASCOËT, je suis Chargé de Communication au sein de la commune d'Asnières-sur-Oise depuis un peu plus de 6 mois. Je suis responsable de tout ce qui a trait à la communication, qu'elle soit externe ou interne. Dans les faits, je m'occupe de mettre à jour le site internet de la ville : www.ville-asnieres-sur-oise.fr ainsi que les 2 panneaux lumineux présents sur la place du village et à Baillon. Je réalise des affiches pour les manifestations communales et bien évidemment je travaille aussi sur le Trait d'Union.

TU : Pouvez-vous nous parler de votre travail pour le journal ?

JH : Dans un premier temps, j'ai effectué un travail d'audit sur le Trait d'Union en proposant des améliorations concrètes tant sur le fond que sur la forme. J'ai notamment, réalisé la refonte graphique complète du journal. Désormais, nous passons uniquement par un prestataire

externe pour l'impression des journaux, nous maîtrisons la totalité de la communication : rédaction, mise en page, graphisme ainsi que son coût.

TU : Quelles sont les améliorations notables ?

JH : Nous nous rapprochons désormais plus du format « magazine ». L'objectif est de faire un journal plus orienté pour ses lecteurs : qu'ils puissent y trouver des rubriques claires et intéressantes, mieux mises en page, plus synthétiques et plus illustrées par des photographies. Les lecteurs doivent pouvoir s'identifier et avoir encore plus de plaisir à le lire.

TU : Comment voyez-vous le futur dans votre poste et dans votre métier ?

JH : Nous n'allons pas nous arrêter en si bon chemin, et nous allons continuer à développer de nouveaux moyens de communication. Je pense notamment à la vidéo dans laquelle j'ai fait une bonne partie de mes études. Les techniques d'information évoluent sans cesse, il ne faut pas hésiter à les suivre et à innover.

Votre élu référent



Philippe MARCOT
Adjoint
Communication, jeunesse & sports
philippe.marcot@ville-asnieres-sur-oise.fr

Du nouveau ! De nombreux changements ont été opérés depuis plusieurs mois au niveau de la communication. L'occasion de faire un point sur les nouveautés.

La Newsletter

La lettre d'information électronique vous permet de recevoir, de manière hebdomadaire, les informations qui auront été publiées sur le site internet de votre ville.

Comment ça marche ?

Pour vous inscrire, rendez-vous sur le site internet de la commune www.ville-asnieres-sur-oise.fr > En 1 clic > Newsletter. Il suffit d'y inscrire votre adresse mail et votre inscription sera automatiquement prise en compte. Pour vous désabonner, il suffit de cliquer sur « se désinscrire » dans le même onglet.

Les Réseaux Sociaux

La commune est désormais présente sur les réseaux sociaux Facebook et Twitter ! N'hésitez pas à nous « suivre » ou nous « liker » ! Grâce à ces outils, vous pourrez être prévenus en temps réel de la mise en ligne d'un nouvel article ou d'une information de dernière minute concernant le village.


Comment ça marche ?

Pour nous « liker » sur Facebook, rendez-vous à l'adresse suivante : facebook.com/villeasnieressuroise
Pour nous suivre sur Twitter : twitter.com/ville-aso

Espace Presse

Plus besoin de chercher dans vos archives pour trouver un article particulier qui aurait été publié dans l'Echo ou le Parisien... Vous avez désormais accès à toutes les coupures de presse traitant d'Asnières-sur-Oise sur le site internet. Disponible en consultation ou en téléchargement PDF, retrouvez tous les articles de presse pour l'année 2014.

Comment ça marche ?

Rendez-vous sur le site internet de la commune www.ville-asnieres-sur-oise.fr, cliquez sur « Espace Presse » dans l'onglet « En 1 clic ». Une fois sur la page, il vous suffit de cliquer sur le logo  pour consulter l'extrait en PDF. Si vous souhaitez le télécharger, faites un clic droit avec votre souris sur l'image ouverte et appuyez sur « Enregistrer sous ».



Plans de ville & guide pratique

Très appréciés par les touristes ou les nouveaux arrivants, ces supports seront très prochainement réactualisés et mis à disposition du public. Réalisés grâce au financement des annonceurs, ces outils de communication n'ont pas coûté le moindre centime à la commune. Dans le nouveau guide pratique qui paraîtra courant 2015, vous retrouverez toutes les informations, numéros de téléphones et adresses utiles. Quant au nouveau plan de la commune, il vous sera distribué prochainement.

Vos anciens Traits d'Union en version numérique

Depuis plusieurs numéros, il est possible de consulter et télécharger votre Trait d'Union au format PDF à lire sur votre ordinateur, smartphone ou tablette. Vous pouvez désormais faire de même avec les anciens numéros. Nous effectuons actuellement la numérisation de vos journaux que nous faisons paraître au fur et à mesure sur le site internet dans la rubrique « Nos Publications ». Vous pourrez prochainement lire vos 83 numéros n'importe où et quand vous le souhaitez.

Comment ça marche ?

Rendez-vous sur le site internet de la commune www.ville-asnieres-sur-oise.fr, cliquez sur « Nos Publications » (onglet vert). Lisez directement depuis votre écran le Trait d'Union de votre choix grâce à la bibliothèque virtuelle, ou téléchargez le numéro que vous souhaitez en bas de page dans « Fichiers à télécharger ».

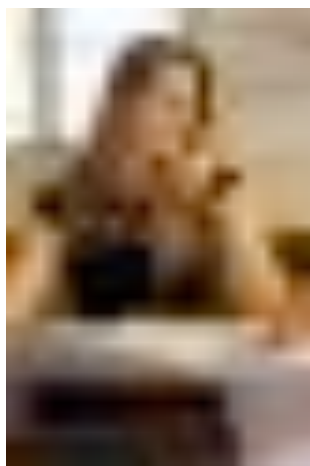


Commission Urbanisme

Instruction des autorisations d'urbanisme.

Depuis 2013, la Direction Départementale Territoriale (DDT) annonçait la fin prochaine de l'obligation de l'État d'instruire les demandes d'autorisations d'urbanisme des petites communes. La loi pour l'accès du logement et un urbanisme rénové (dite loi ALUR) promulguée le 24 mars a confirmé la fin de la mise à disposition des services de l'État pour l'instruction des autorisations d'urbanisme à compter du 1^{er} juillet 2015.

Cependant, du fait du départ anticipé des agents instructeurs du Service d'Aménagement du Territoire (SAT), le traitement des dossiers d'urbanisme doit être aujourd'hui assuré



Démarches courantes en urbanisme

Estelle BENOIT remplace temporairement Florence PAVIA au service urbanisme. Elle vous rappelle synthétiquement les conditions dans lesquelles déposer une déclaration préalable ou une demande de permis de construire.

Travaux soumis à Permis de Construire

Pour tout projet de construction nouvelle supérieure à 20m², extension d'un bâtiment existant sur plus de 20m² si la surface totale après extension dépasse les 170m² et pour tout projet de changement de destination, l'article R.123-9 du Code de l'urbanisme pose neuf destinations : l'habitation, l'hébergement hôtelier, les bureaux, le commerce, l'artisanat, l'industrie, l'exploitation agricole ou forestière, la fonction d'entrepôt et les constructions ou installations nécessaires aux services publics ou d'intérêt collectif pour lesquels il vous faut remplir le formulaire CERFA n°13406*03 de demande de Permis de Construire.

Travaux soumis à Déclaration Préalable

Pour tout projet de construction nouvelle entre 5m² et moins de 20m², extension d'un bâtiment existant entre 5m² et moins de 20m², extension d'un bâtiment existant entre 20m² et 40m² et dont la surface totale après extension ne dépasse pas les 170m², et pour la liste suivante non exhaustive de travaux ou aménagements sur un terrain situé en zone soumise à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) : pose de clôture, ravalement, changement de portail, de fenêtres, changement de couleur, pose de fenêtres de toits, etc. il vous faut remplir le formulaire CERFA n°13703*03 de Déclaration Préalable.

en majorité par les services communaux, en attente de la mise en place d'un service communautaire. Certains permis de construire demandant une attention particulière continueront d'être traités par les instructeurs du SAT encore



en poste. Ces changements ne modifient en rien l'action et le rôle de l'Architecte des Bâtiments de France dans son périmètre de compétence. Il en va de même du contrôle des actes d'urbanisme exercé par les services de la Préfecture.

Attention, les règles présentées sont très générales et ne représentent qu'une vue partielle des règles soumises à Déclaration Préalable ou Permis de Construire. La très grande majorité des terrains d'Asnières-sur-Oise sont situés en périmètre soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France.

Délais d'instruction :

- Pour une Déclaration préalable, il vous faut compter un mois maximum ou deux mois si vous êtes en zone soumise à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France.
- Pour un Permis de Construire, il vous faut compter deux mois maximum ou six mois si vous êtes en zone ABF (ou un an lorsque vous êtes situés sur le site classé de la vallée de la Thève et de l'Ysieux). Enfin, tout projet d'aménagement, de construction, d'extension ou de démolition doit respecter le règlement de la Commune (le Plan Local d'Urbanisme). Vous pouvez consulter ce règlement sur le site d'Asnières-sur-Oise ou le solliciter directement en Mairie. Vous constaterez que le territoire est divisé en zones, et que chaque zone a ses propres règles en matière d'utilisation du sol (ex : zone naturelle ou zone urbanisée).

Pour toute question complémentaire, vous pouvez contacter le service urbanisme au 01 30 35 58 91, par mail : urbanisme@ville-asnieres-sur-oise.fr, ou vous rendre directement en Mairie aux horaires indiqués :

Ouverture au public et permanence téléphonique :

Vendredi : 8h30-12h00 / Samedi : 8h30-12h00

Permanence téléphonique uniquement:

Lun : 13h30-15h30 / Mar : 8h30-11h30 / Mer : 15h00-17h00 / Ven : 13h30/17h30

Membres de la commission : Henri POIRIER, Germaine LEDEME, Fabienne MERCER YTHIER, Audrey CLAISEN-BARTHÉLEMY, Olivier PELLE, Alain BROCHARD, Jean-Marc GUEAU.

Commission Sécurité

Une réunion publique pour la présentation du projet de « Participation Citoyenne »

Le dispositif de « Participation Citoyenne » a été présenté à la population lors d'une réunion publique le vendredi 26 septembre. Le principe de cette mesure est de lutter efficacement contre les cambriolages, en instaurant une collaboration privilégiée entre des référents de quartiers, sélectionnés par les forces de l'ordre, et la gendarmerie.

Vous êtes intéressé(e) par « la Participation Citoyenne » ?
Contactez la gendarmerie de Viarmes au 01 30 35 45 39 ou la Mairie d'Asnières-sur-Oise au 01 30 35 41 41 pour déposer votre candidature.



Membres de la commission : Jacques LETELLIER, Elodie DIJOUX, Paule LAMOTTE, Joëlle GRILLON, Virginie AUPETIT, Jean-Marc GUEAU, Philippe LE CERF

Commission Travaux

De nouveaux travaux ont été effectués sur la commune, voici une revue photographique des ouvrages accomplis.



Réfection des nids de poules route de Chaumontel



Enrobés rue de Lacoste & rue de l'Orme

Membres de la commission :
Jacques LETELLIER, Elodie DIJOUX, Paule LAMOTTE, Joëlle GRILLON, Virginie AUPETIT, Jean-Marc GUEAU

Commission Affaires Scolaires

Les nouveaux bacheliers d'Asnières

Monsieur le Maire a participé à la remise des diplômes du Baccalauréat 2014, récompensant les élèves du lycée Gérard de Nerval de Luzarches. Félicitations à tous ces nouveaux bacheliers !

AUBERT Adèle, BARBAUX Marie, BOULOGNE Mathieu, BOUYER Mathieu, CAFFIER Pauline, COURVOISIER Juliette, DUARTE Valentine, DUHAMEL Antoine, DUMARTIN Simon, FORESTIER Marine, FORTUNATO Xavier, GAUDY Quentin, GHORBEL Afef, LEVESQUE Laura, OLIVEIRA GONCALVES Victoria, PARAIRE Anne-Laure, POULAIN Mathéo, RIBEIRO Fabian, ROLION Mélanie, ROSSIGNOL Perrine, ROYER Camille, SCHMIT Camille et TRAPPELER Elsa.

Membres de la commission :
Paule LAMOTTE, Philippe MARCOT, Audrey CLAISEN-BARTHELEMY, Fabienne MERCIER-YTHIER, Annick DESBOURGET

Les news de notre Communauté de Communes

Le Trait d'Union vous propose pour ce numéro une revue des nouveautés concernant notre Communauté de Communes Carnelle Pays de France :

- La Communauté de Communes s'est engagée dans une réflexion sur l'agrandissement de la Zone d'Activité Communale de Viarmes afin de renforcer son assise économique.
- Versement de 12.160€ à la Fondation Royaumont dans le cadre des parcours pédagogiques de 2014/2015.
- Fréquentation stable de la Halte-Garderie itinérante « Ronde de Carnelle »
- Attribution d'une subvention communautaire de 500€ dans le cadre des projets socio-éducatifs et culturels au bénéfice de l'association Western Band Seugy.





OUI, vous y étiez



Fête Américaine
6 juillet 2014



Défilé aux lanternes
13 juillet 2014



Commemoration de l'appel à la
mobilisation générale
2 août 2014



Prélèvement et analyse de la faune
sous-marine par l'Onema
29 août 2014



50 ans de mariage
de Lydie et Maurice Noubel



Premier Prix du Concours
« Maisons Fleuries »
M. et Mme Rouzet



Ecole Blanche de Castille
Création d'un plessis au verger communal
avec l'association « Autour du Verger »



Ecole du Bois Bonnet
Initiation à la pâtisserie
pour la Fête du goût



Cérémonie de remise de distinctions
aux Pompiers de Viarmes
13 octobre 2014

Faites parvenir à la rédaction du TU vos meilleures photos des événements auxquels vous avez participé.

Cette revue est la vôtre, vous y étiez, nous le ferons savoir - communication@ville-asnieres-sur-oise.fr



NOVEMBRE

11

Commémoration de l'armistice de 1918
Monuments aux Morts

NOVEMBRE

14

Conférence d'Isabelle JOZ ROLAND
+ Exposition Première Guerre Mondiale
Salle Conseil Municipal

NOVEMBRE

16

Fête de la Pomme
Verger communal

NOVEMBRE

22

Un enfant,
un arbre
Asnières-sur-Oise

DECEMBRE

5

Défilé aux Lampions par
l'Office de Tourisme
Rues de Baillon

DECEMBRE

7

Marché festif
de Noël
Place de l'église

DECEMBRE

10

Katia KABANOVA
«Opéra de chambre»
Abbaye de Royaumont

DECEMBRE

14

Repas des Anciens
Espace Josette Jourde

JANVIER

9

Voeux du Maire
Espace Josette Jourde

JANVIER

10

Soirée dansante des
parents d'élèves de Baillon
Espace Josette Jourde

Droits & Devoirs

Rappelons-nous le slogan de la campagne électorale « Bien Faire pour Bien Vivre ». Pour évoquer cette ambition collective, concrétisée par la participation citoyenne ou encore la désormais traditionnelle «fête des voisins», nous vous proposons un rappel de quelques règles de bonne conduite et de savoir-vivre.

Nous vous rappelons qu'en l'absence de taxe de balayage sur la commune, les tâches : désherbage, balayage, déneigement, et salage des trottoirs incombent aux propriétaires.

Citoyennement vôtre.

Vie Pratique en bref

Ouverture d'un nouveau bureau de vote

En plus de la Mairie d'Asnières et de l'annexe de Baillon, le restaurant scolaire de l'Ecole Blanche de Castille fera désormais office de 3^e bureau de vote pour les prochaines élections.

Le Recensement de l'INSEE et la dématérialisation

Du 15 janvier au 14 février 2015, l'un des cinq agents recenseurs recrutés par la mairie se présentera chez vous. Il vous remettra les questionnaires d'usage et conviendra d'un rendez-vous pour les récupérer. Ensuite ? C'est l'INSEE qui travaillera pour analyser toutes les données !

NOUVEAUTE, vous aurez la possibilité de remplir ce questionnaire directement depuis votre domicile via un site internet dédié :

www.le-recensement-et-moi.fr

« Food Truck » à Baillon

Camion burger & bagels : mercredi à partir de 18h30
Camion Pizza : samedi à partir de 18h30.

Produits de la mer à Asnières

Poissonnerie Yann Soana : dimanche sur la place de l'église.

Inscription listes électorales

Vous avez jusqu'au 31 décembre 2014 pour vous inscrire sur les listes électorales afin de pouvoir voter aux élections cantonales et régionales de 2015.

Fermeture des boîtes postales à Asnières-sur-Oise

A partir du 1^{er} janvier 2015, les détenteurs de boîtes postales devront aller chercher leur courrier au centre de tri postal de Luzarches.

Recensement citoyen

Dès la date anniversaire de vos 16 ans, merci de venir vous faire recenser en mairie en apportant avec vous votre carte d'identité, livret de famille et justificatif de domicile. POUR RAPPEL : ce document est obligatoire pour l'obtention de diplômes tels que le Baccalauréat ou l'inscription aux permis de conduire.

Vente de chocolats

L'association des parents d'élèves et l'équipe enseignante de l'école Blanche de Castille vous proposent une vente de chocolats pour les fêtes de fin d'année. Le bénéfice de cette vente soutiendra les différents projets de l'école (sorties, classe verte, classe de neige...). N'hésitez pas à proposer à votre entourage (famille, amis, voisins, collègues) d'y participer !

Cette rubrique est la vôtre. Adressez vos informations pratiques à la rédaction du Trait d'Union : communication@ville-asnieres-sur-oise.fr / 01 30 35 41 41 / 06 85 86 94 69.

Note : Le conseil municipal a fait le choix d'un magazine sans publicité. Seules les informations pratiques non commerciales seront retenues.

La commune d'Asnières-sur-Oise, l'Office de Tourisme
& le Comité des Fêtes
présentent



MARCHÉ
DE 7/12/14
NOËL PLACE
de l'EGLISE

ASNIÈRES-SUR-OISE

VISITE DU PÈRE NOËL / BALADE EN CALÈCHE
CONCERT À L'ÉGLISE À 16H

RESTAURATION SUR PLACE
OUVERTURE : 10H - 17H

